

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Formateur d'adultes

Université de Haute-Alsace

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Interculturalité

Établissement déposant : Université de Haute-Alsace

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Formateurs d'adultes* (FA) certifie depuis 2009 des profils variés tels que des formateurs d'adultes, des animateurs, des coordinateurs de formation, des chargés de projet, des conseillers formation réseau, des intervenants en formation et des responsables pédagogiques. Elle se déroule dans le cadre de la formation continue (FC) et dépend de la faculté des Lettres, langues, et sciences humaines sur le site de Mulhouse (Université de Haute-Alsace - UHA). Elle répond tant aux besoins d'organismes de formation pour adultes qu'aux besoins de salariés en phase de reconversion professionnelle. Les diplômés peuvent donc au choix devenir formateurs dans leur entreprise ou devenir des prestataires de services indépendants, voire être rattachés à des organismes de formation agréés. La formation est une extension d'un diplôme universitaire (DU) encore attribué, qui correspond à trois UE (unités d'enseignement) de la maquette de licence.

Analyse

Objectifs
<p>La LPFA développe des compétences professionnelles en adéquation avec les profils et métiers visés, de la conception à l'animation de formations pour adultes. Dès lors, les diplômés sont en mesure de s'adapter à tout contexte professionnel et la formation vise une insertion immédiate sur le marché de l'emploi. Les étudiants étant inscrits en formation continue, ils bénéficient de multiples mises en situation professionnelle, notamment à l'occasion du projet tutoré et du stage de fin d'études. Plus précisément, la LPFA qualifie des étudiants ayant validé un niveau bac+2 et/ou des salariés dans les domaines de la didactique et de la pédagogie pour adultes. Les objectifs visés sont multiples : comprendre des contextes pédagogiques, élaborer une progression pédagogique, adapter des techniques pédagogiques, élaborer et utiliser une ingénierie pédagogique, animer une formation en présentiel et/ou à distance, évaluer des compétences, s'adapter à des publics spécifiques et gérer des dynamiques de groupe.</p>
Organisation
<p>La maquette de la formation s'organise autour de sept unités d'enseignement (UE) coefficient 1, et deux UE pratiques (UE 8 « projet tutoré », UE 9 « stage »). Le volume horaire annuel dépasse les 500 heures. La formation s'articule autour de 408 heures de cours en présentiel dont 116 heures en formation ouverte à distance (FOAD) et 420 heures de stage (pour les étudiants qui ne seraient pas salariés dans une entreprise).</p> <p>Les UE 1 à 7 portent à la fois sur le cadre juridique d'une formation, sur l'adaptation des méthodes et outils pédagogiques, sur la conception d'une FOAD, sur les techniques d'animation et d'évaluation, enfin sur les savoir-être relationnels nécessaires pour s'adapter à un public d'adultes. Seule l'UE 8 « projet tutoré » est affectée d'un coefficient 3.</p> <p>La formation se déroule essentiellement en présentiel et en partie à distance (25 %). La FOAD est utile pour</p>

l'enseignement des concepts théoriques (classes inversées) et l'enseignement en présentiel favorise des mises en situation. La formation est compatible avec le rythme de la FC en se déroulant sur deux jours d'enseignement en présentiel par semaine.

Le DU *Formateurs d'adultes* correspond quant à lui à trois UE de la maquette de licence. C'est donc une formation plus courte (189 heures) et centrée sur les seuls apports techniques en comparaison avec la LPFA. Les deux diplômes sont donc bien différenciés et ne s'adressent pas au même public.

Le coefficient de l'UE « stage » pourrait être plus élevé que les autres UE puisqu'il s'agit d'une licence professionnelle. Seul le projet tutoré est en effet affecté d'un coefficient 2. La maquette inclut des cours en techniques d'expression pour développer des savoir-être relationnels et transversaux. Elle ne se limite donc pas aux savoir-faire techniques liés à la formation pour adultes.

Positionnement dans l'environnement

La LPFA s'inscrit dans le domaine des sciences de l'éducation et complète la licence professionnelle *Intervention sociale* spécialité *Formateur dans le contexte de publics à besoins spécifiques*, davantage axée sur les problématiques sociales, ainsi que le DU *Formation de formateurs* qui peut-être un tremplin pour continuer les études en licence professionnelle. Le positionnement de la LPFA est assez proche de la licence professionnelle *Gestion des ressources humaines* spécialité *Formation et accompagnement* délivrée par l'Université de Strasbourg. La LPFA s'est néanmoins spécialisée dans l'accompagnement des adultes (formation interne en entreprise, andragogie). Elle bénéficie des subsides accordés par la région pour la prise en charge des frais de formation des demandeurs d'emplois. Le COPAREF Alsace (comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation professionnelle) reconnaît la licence professionnelle qui fait ainsi partie du dispositif CPF (Compte Personnel de Formation). Enfin, la LPFA est adossée au LISEC (Laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation et de la communication, équipe d'accueil 2310) pour les régions Alsace et Lorraine.

La formation répond précisément à une demande du marché de l'emploi et s'articule bien avec les autres formations en sciences de l'éducation à l'Université de Haute-Alsace. Mais le dossier est lacunaire sur le lien avec les entreprises, syndicats ou réseaux professionnels numériques. Enfin, les porteurs des formations en sciences de l'éducation auraient intérêt à mieux communiquer sur leur positionnement ; ils pourraient également réviser l'intitulé des diplômes pour marquer davantage les spécificités.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique comprend des enseignants-chercheurs permanents (un professeur et quatre maîtres de conférences), et de très nombreux vacataires (dix professionnels). La complémentarité des cinq enseignants-chercheurs impliqués (trois en sciences de l'éducation, un en sciences juridiques, un en sociologie) répond bien aux besoins transversaux de la formation.

La présence de professionnels, en plus d'enseignants-chercheurs, est pertinente dans le cadre d'une licence visant une insertion immédiate sur le marché de l'emploi. Cependant, 32 % des enseignements seulement sont donnés par des enseignants-chercheurs : on pourrait donc suggérer une meilleure répartition des heures de cours entre permanents et vacataires, d'autant plus que le responsable de la licence cumule de nombreuses responsabilités (responsabilités administratives, lourde charge de cours, *management* des projets tutorés et des stages, *etc.*).

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le nombre de candidats à la formation, essentiellement issus de la région Alsace (89 % en 2014-2015), a été croissant sur trois ans (environ 70 dossiers), mais il est en légère baisse en 2015-2016 et l'effectif reste stable (autour de 18 à 20 étudiants par promotion). La moitié des candidats est constituée de demandeurs d'emploi, et certains ne trouvent pas de financement, sans quoi l'effectif pourrait être plus élevé. Les candidats sont titulaires du niveau bac+2 (notamment BTS - brevet de technicien supérieur), mais peuvent faire valoir un niveau équivalent à leur expérience par la validation des acquis professionnels (VAP). Le public est majoritairement alsacien et féminin (70 %), avec une moyenne d'âge de 45 ans.

Il n'y a eu que deux ajournés durant les deux dernières années, mais ceux-ci ont néanmoins réussi à valider la formation l'année suivante en soutenant leur mémoire en décalé. Le taux de réussite est donc excellent (94 %).

L'insertion professionnelle est remarquable puisque quatre cinquièmes des inscrits trouvent un emploi dans les six mois après l'obtention du diplôme (2013-2014), et 5/7 en 2014-2015. La formation continue permet à 70 % des étudiants salariés de réussir leur reconversion vers un poste de formateur. La LPFA n'a connu qu'un seul cas de poursuite d'études d'un diplômé, d'après l'enquête interne menée en février 2016 (41 répondants). Selon la même enquête, l'insertion des diplômés est très satisfaisante : 81 % des répondants demandeurs d'emploi ont pu en retrouver un. 80 % des répondants travaillent bien dans des organismes de formation pour adultes.

Place de la recherche
<p>Les membres permanents de l'équipe pédagogique sont des enseignants-chercheurs rattachés aux sections 16 (<i>Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale</i>), 19 (<i>Sociologie, démographie</i>) et 70 (<i>Sciences de l'éducation</i>) du Conseil National des Universités (CNU). Le responsable pédagogique effectue ses recherches en sociologie du travail. L'équipe est principalement rattachée au Laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation et de la communication (LISEC) ; le responsable de la formation est quant à lui rattaché au laboratoire Culture, sport, santé, société (C3S) de l'Université de Franche-Comté. On s'étonne de l'absence d'un chercheur en sciences de l'information-communication issu du même laboratoire (LISEC), alors que l'équipe pédagogique a besoin de renforts.</p> <p>Les enseignants-chercheurs s'inspirent des terrains analysés lors des projets tutorés et des stages pour étayer leurs problématiques de recherche, mais la maquette de formation ne propose pas une initiation à la recherche, sauf recherches bibliographiques et réflexion méthodologique dans le cadre du mémoire. Il n'est pas fait mention par exemple d'une initiation aux techniques d'enquête.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La maquette a été conçue en fonction des compétences définies dans les fiches métiers du Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) du Pôle Emploi : les UE correspondent donc à des blocs de compétences attendues par le monde professionnel. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est bien rédigée en ce sens. La professionnalisation n'est donc pas réduite à la seule présence d'un stage de fin d'études ou la participation de professionnels dans l'enseignement.</p> <p>Une grande partie des enseignements sont certes donnés par des professionnels, avec de nombreuses mises en situation, et le jury pour l'attribution du diplôme est bien composé d'universitaires et de professionnels. La présence d'un stage en entreprise d'une durée de trois mois confirme l'effort de professionnalisation.</p> <p>Cependant, le dossier donne peu d'indications sur les liens entre la formation et le monde professionnel, qu'il s'agisse de déplacements sur des salons professionnels, de conférences de spécialistes sur des approches complémentaires aux sciences de l'éducation (sciences du document, psychologie sociale, histoire de l'enseignement, <i>etc.</i>). La formation pourrait professionnaliser davantage en proposant de découvrir les techniques de recrutement, surtout en proposant des simulations d'entretien d'embauche.</p>
Place des projets et des stages
<p>Le projet tutoré (UE 8) correspond à 20 heures d'encadrement en présentiel. Il consiste en une recherche-action avec un accompagnement pour la méthodologie, les recherches bibliographiques et l'organisation du projet selon un planning. Le projet est validé après la soutenance orale d'un mémoire, devant un jury où la présence d'un professionnel est souhaitable mais pas obligatoire.</p> <p>Le stage de 12 semaines permet une application terrain des enseignements. Les étudiants salariés peuvent accomplir une mission de plus courte durée. Le respect d'un double tutorat pour encadrer le stagiaire (tutorat professionnel et académique), la visite en entreprise du stagiaire, la production d'un rapport, et la soutenance orale du stage répondent bien aux exigences de la professionnalisation.</p> <p>Alors que le stage et le projet tutoré sont conformes à la réglementation, surtout avec l'établissement d'une convention entre l'entreprise et l'Université (service du Bureau d'aide à l'insertion professionnelle - BAIP), les modalités ne sont pas précisées, qu'il s'agisse du suivi des étudiants, de l'existence d'un cahier des charges à leur attention ou du bilan des compétences de l'étudiant(e). Le dossier mériterait de préciser comment s'harmonise l'évaluation et sur quels critères.</p>
Place de l'international
<p>Le dossier est trop peu argumenté sur la question de l'internationalisation, sauf recrutement possible de candidats d'origine étrangère. Il est vrai que le régime de la formation continue est peu compatible en théorie avec une mobilité internationale. Il serait néanmoins possible d'envisager l'enseignement d'une compétence interculturelle, d'autant plus que la formation se situe à la frontière avec l'Allemagne. Le dossier ne précise pas si le stage de fin d'études peut être réalisé dans un pays étranger limitrophe (Allemagne ou Suisse). Des échanges transfrontaliers avec l'Allemagne pourraient accroître l'attractivité de la formation dans une région historiquement bilingue.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le recrutement est diversifié ; il est composé en majorité de salariés avec un projet de reconversion professionnelle, mais aussi d'étudiants diplômés à bac+2 (de type BTS). L'accès par VAP (validation des acquis professionnels, équivalence d'un parcours académique avec un bac+2) est important, comme par VAE (validation des acquis de</p>

<p>l'expérience), soit 32 % de l'effectif. Le DU <i>Formation de formateurs</i> peut préparer l'entrée en LPFA pour des étudiants non bacheliers, mais nous ne disposons pas du nombre de titulaires du DU poursuivant effectivement en LP. Il manque des données statistiques sur le profil des étudiants recrutés.</p> <p>Le recrutement se fait sur dossier en vérifiant le niveau d'études du candidat et en tenant compte de son projet professionnel. Celui-ci doit être réaliste et motivé, en adéquation avec la formation. Certains étudiants sont reçus en entretien.</p> <p>Les porteurs de la licence n'ont pas encore suivi les précédentes recommandations de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AÉRES), qui conseillait déjà d'examiner les dossiers de candidature conjointement avec des professionnels. Une réorganisation collégiale des modalités de recrutement est souhaitable, dans un jury d'admission qui ne se limiterait plus au seul responsable pédagogique. On peut enfin regretter que le recrutement des candidats ne soit pas plus paritaire (70 % de femmes) ; par ailleurs, aucun dispositif d'accompagnement ni aucun cours d'insertion professionnelle ne sont proposés (bilan de compétences, rédaction d'un dossier de candidature, entretien d'embauche, etc.).</p> <p>Il n'y a pas de passerelles prévues après la LPFA, dont l'objectif est l'insertion professionnelle immédiate.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Les modalités d'enseignement sont adaptées à un public de salariés qui sont deux jours par semaine en cours : 408 heures de cours en présentiel, dont 116 heures en FOAD.</p> <p>La maquette d'enseignement entre dans le protocole de formation individuelle (PIF) qui favorise l'utilisation de la FOAD pour les salariés. Les étudiants sont en effet habitués à utiliser un espace numérique de travail à distance, y compris dans le cadre pédagogique des classes inversées. Les documents déposés sur la plateforme Moodle (<i>Modular Object-Oriented Dynamic Learning Environment</i>) permettent de gagner du temps en cours, avec moins de cours magistraux (CM) et plus de temps consacré aux exercices (travaux pratiques - TP en petits effectifs) et aux travaux dirigés (TD). Le dossier ne précise pas cependant si les cours sont des CM/TD/TP.</p> <p>Une UE se focalise sur l'ingénierie pédagogique, avec entre autres l'utilisation d'outils numériques, et une autre UE analyse le fonctionnement d'un enseignement à distance (FOAD). Cependant, le dossier ne détaille pas les contenus pédagogiques : on ignore s'il y a une réflexion sur la réalisation de documents numériques, sur les compétences des apprenants (la « littérature »), sur l'utilisation de réseaux sociaux, de cours en ligne ouverts et massifs, etc.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>L'étudiant valide la totalité des crédits ECTS (<i>European Credit Transfer System</i>) de la licence professionnelle s'il obtient la moyenne de 10/20 minimum dans les UE 1 à 7 et dans les deux UE pratiques 8 et 9 (projet tutoré et stage). La moyenne des notes est très élevée puisque deux tiers des étudiants obtiennent au moins 14/20. Les porteurs de la licence auraient intérêt à repenser le niveau d'exigence en matière de notation, sans quoi il n'y a plus de gradation dans le classement des étudiants par moyenne et mentions (passable, assez bien, bien et très bien). Le régime des examens est approprié au régime des salariés puisqu'il s'agit d'un contrôle continu. La répartition des coefficients avantage le projet tutoré (UE 8), mais on peut souhaiter à l'avenir une pondération des UE au profit de l'UE 9 « stage » dans une formation résolument professionnalisante. Les projets et stages sont évalués à partir de la soutenance orale d'un mémoire devant un jury mixte (un enseignant universitaire et un professionnel).</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Les nombreuses évaluations en contrôle continu ne suffisent pas à établir un véritable suivi des compétences, lequel constitue un point faible de la LP. Le rapport de stage en fin d'année permet surtout de certifier les savoir-faire, mais il ne permet pas suffisamment de comprendre la montée en compétences de l'étudiant(e) depuis son entrée en formation. Il est regrettable que la LPFA n'inclue pas encore le dispositif PPP (projet professionnel et personnel) avec constitution d'un PEC numérique (portefeuille d'expériences et de compétences).</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Les enquêtes externes aux formations sont menées par l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIFE), commun aux Universités de Strasbourg et de Haute-Alsace, mais les prospectives de l'ORESIFE excluent les publics en FC. C'est pourquoi la formation a pris en charge le suivi des diplômés. Les enquêtes internes, qui présentent un taux de réponse satisfaisant (72 %), montrent un excellent taux d'insertion professionnelle (94 %).</p> <p>L'équipe pédagogique procède à des enquêtes pertinentes pour assurer le suivi des diplômés six mois après l'obtention de leur diplôme. Il serait toutefois pertinent de créer un réseau social constitué des anciens diplômés pour faciliter le suivi.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

L'équipe pédagogique procède bien à une autoévaluation au milieu et en fin de formation pour assurer un contrôle qualité des enseignements. Les résultats de l'enquête sont représentatifs puisque presque tous les étudiants répondent aux questionnaires. Environ 90 % des étudiants sont globalement satisfaits par la formation et 100 % sont satisfaits à propos des critères d'organisation et de réactivité de l'équipe pédagogique.

Suivant les recommandations précédentes de l'AÉRES, l'équipe pédagogique a établi un conseil de perfectionnement composé de 10 membres : le responsable pédagogique, la responsable administrative, trois intervenants (tous professionnels), deux étudiants et trois professionnels extérieurs. Ce conseil se réunit une fois par an pour vérifier le déroulement des enseignements, analyser les résultats de l'autoévaluation, éviter les doublons dans les contenus enseignés d'une UE à l'autre et s'assurer du bon *management* de la formation en fonction du calendrier universitaire. Chaque réunion donne lieu à un compte-rendu précis et aisément consultable.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Un taux de réussite élevé.
- Une bonne insertion professionnelle.
- La participation de professionnels dans les enseignements.
- Un très bon taux de satisfaction des diplômés.
- L'utilisation massive du numérique dans la pédagogie.
- L'adaptation des enseignements au rythme de la formation continue.
- L'organisation des enseignements et des évaluations en blocs de compétences.
- Le suivi des diplômés.

Points faibles :

- Pas d'outils de suivi des compétences
- L'absence de compétences interculturelles alors que la région est frontalière avec l'Allemagne.
- L'absence de partenariats formalisés avec le monde professionnel.

Avis global et recommandations :

La maquette de la licence professionnelle *Formateur d'adultes* est cohérente et en adéquation avec les profils métiers visés. Les liens avec le monde professionnel ne sont cependant pas explicites : c'est certainement un des points d'amélioration majeurs. De même, on peut souhaiter un meilleur suivi des compétences et le développement de compétences interculturelles.

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS A PROPOS DU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

Licence Professionnelle FORMATEUR D'ADULTES

Nous remercions les évaluateurs de l'HCERES pour l'attention portée au dossier d'évaluation ainsi que pour les suggestions formulées qui nous seront utiles pour la construction de la nouvelle offre de formation. Nous n'avons pas d'observations à vous transmettre.

Nous vous prions de recevoir, nos très respectueuses salutations.

La Présidente,


Christine GANGLOFF-ZIEGLER

